

Carte implant avec étiquette RFID détachable

Une solution de traçabilité conforme au règlement MDR

Le règlement MDR impose la remise d'une carte implant au patient afin d'assurer la traçabilité des dispositifs médicaux implantables. JAM France propose une carte personnalisée intégrant une étiquette RFID détachable (ou non) permettant de renforcer la traçabilité du dispositif tout en simplifiant le travail des praticiens.



Fonctionnement

A la fabrication

La carte pré-imprimée, munie de son étiquette RFID détachable (ou non), est insérée dans l'emballage du dispositif médical.

Avant l'intervention

Le praticien détache l'étiquette et la colle sur le dossier patient : elle contient toutes les données de traçabilité du produit.

La carte est complétée avec les informations puis remise au patient.

Bénéfices



Conformité MDR



Traçabilité
du dispositif



Identification
fiable du patient



Simplicité pour
le praticien



Lutte contre la
contrefaçon

Votre interlocuteur JAM France est à votre disposition pour étudier votre projet, répondre à vos questions et vous proposer une solution adaptée à votre activité.